PORTRAIT
DE LA MUNICIPALITÉ DE
Angliers



Présenté par
MUNICIPALITÉ REGIONALE DE
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

RÉVISION 2010

PRÉSENTATION

La municipalité d'Angliers est située dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle est localisée dans le secteur Nord de la MRC de Témiscamingue. Elle occupe une superficie totale de 297,22 km^2.

Le lac des Quinze, la principale étendue d'eau de l'endroit, coupe le territoire municipal en deux parties : la partie nord, réservée principalement pour l'industrie forestière, et la partie sud, qui regroupe l'ensemble des terres agricoles.

Il y a deux régions écoforestières présentes sur le territoire municipal : l'érablière à bouleau jaune et la sapinière à bouleau jaune.

Son territoire est bordé au nord par les municipalités de Guérin et de Rémigny, au sud par Laverlochère, Fugèreville et Latulipe-et-Gaboury, à l'est par le village de Moffet et à l'ouest par St-Eugène-de-Guigues.

Le gentilé de l'endroit est Angliers et Anglières.

On accède à cette municipalité par la route collectrice 391 ou par le chemin reliant Fugèreville à Angliers. Deux sites d'intérêt esthétique sont présents sur cette route. Le premier, situé à l'ouest du village sur le pont près du lac Talé, donne une vue sur le lac Talé et la forêt environnante et le second, situé sur le pont dans le village, donne une vue sur le lac des Quinze parsemé d'îles.

COORDONNÉES

14, rue de la Baie Miller, C.P. 9

Angliers (Québec) J0Z 1A0

Téléphone : 819 949-4351

Télécopieur : 819 949-4321

dir.gen_angliers@mrctemiscamingue.qc.ca

HISTORIQUE

Angliers doit son existence à la construction du Pouvoir-des-Quinze en 1922. Le village s'édifie vers 1924 et l'industrie forestière et le flottage du bois contribuent grandement à son développement.

En 1938, la Canadian International Paper (CIP) y construit un gros dépôt forestier et possèdera, jusqu'aux années 1970, une grande réserve de bois face à Angliers.

Le territoire appartenait au début à la municipalité de St-Eugène-de-Guigues, mais l'arrivée de nouveaux colons en 1930 entraîne la création de la municipalité d'Angliers en 1945.

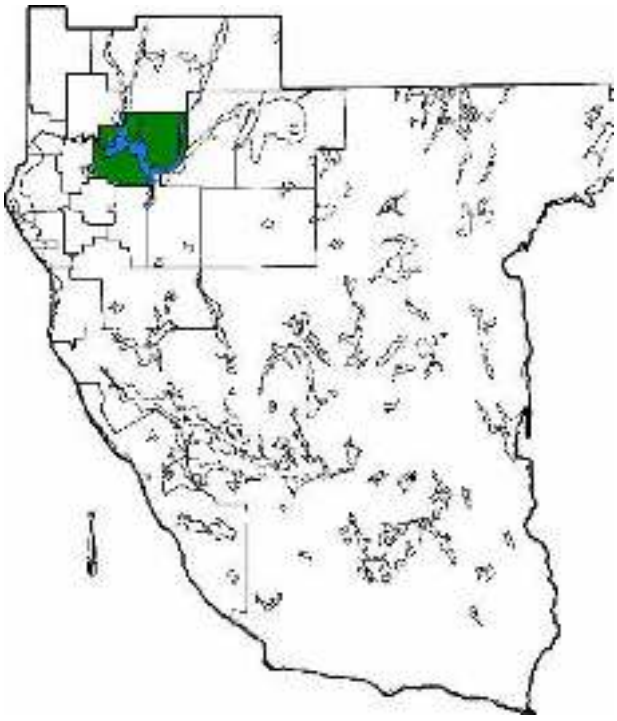


DONNÉES STATISTIQUES

Localisation du Témiscamingue



Localisation d'Angliers



Portrait d'Angliers

Superficie (km^2)	342,83
Population	206
Densité de la population (habitants par km^2)	0,6
Variation de population 2001-2006	-11,11 %
Nombre moyen de personnes dans toutes les familles du recensement	2,9
Âge médian de la population	47,0
Population autochtone	10
Population totale de 15 ans et +	180

Scolarité

Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	35
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier	40
Collégial et autre non	20
Universitaire	

Logement

Total des logements privés	172
Logements privés occupés par résidents habituels	94
Valeur moyenne ($)	76 662

Activité

Taux d'activité	69,4%
Taux d'emploi	38,9%
Taux de chômage	44,0%
Revenu moyen ($)	39 973$

(Statistique Canada, recensement 2006).

SERVICES MUNICIPAUX ET PUBLICS

La municipalité d'Angliers dispose de plusieurs infrastructures de services municipaux. Elle possède, entre autres, un garage municipal, un aqueduc, des égouts résidentiels, de l'éclairage public, des trottoirs et des bornes-fontaines. Des pompiers volontaires sont prêts à intervenir en cas d'incendie dans la municipalité et un partenariat est en place avec les pompiers de St-Eugène-de-Guigues.

Le total de l'évaluation foncière uniformisée des immeubles imposables d'Angliers en 2010 est de 13 414 000 $. En comparant avec 13 576 300 $ en 2005, on constate une légère diminution.

La municipalité dispose de lots intramunicipaux. Ces anciens lots de colonisation, n'ayant pas été octroyés ou ayant été abandonnés par leurs propriétaires, ont été récupérés par le gouvernement ou les municipalités.

Il y en a deux types : les lots épars, enclavés entre les lots privés, et les blocs de lots.

Les premiers ont été transférés aux municipalités en 1996 et ces dernières peuvent les exploiter à leur guise. En ce qui a trait aux seconds, les municipalités ont l'exclusivité de l'exploitation forestière, mais doivent signer une entente d'aménagement avec le ministère des Ressources naturelles (MRN). Les municipalités d'Angliers et de Rémigny ont mis sur pied un organisme, Foresterie des Quinze, pour se charger de l'exploitation des lots intramunicipaux.

Infrastructures présentes sur le territoire

Municipales/publiques

Deux rampes de mise à l'eau
Aire de repos
Patinoire couverte
Terrain de tennis
Parc municipal
Halte municipale avec camping
Centre communautaire
Bibliothèque municipale

Touristiques

T.E. Draper et centre d'interprétation
Chantier de Gédéon

Communication

Service 911
Société canadienne des postes
Journal communautaire
Cablevision et Internet haute vitesse (dans et à proximité du village seulement)

Institutionnelles

Centre de services de Caisse Desjardins
Église (service religieux)

Récréotouristiques/plein air

Piste cyclable
Récré-eau des Quinze
Sentier de VTT
Sentier motoneige

Autres services

Transport adapté
Barrage des Quinze
Centre hydrique
Sûreté du Québec
Travailleur social
Table de concertation des personnes âgées

Commerces et économie

Il y a 23 entreprises établies à Angliers et le secteur d'activité prédominant est l'entreprise de service avec dix entreprises;

Cinq commerces;

Il y a aussi huit entreprises agricoles.

(Source : Sommaire des rôles d'évaluation - exercice financier 2010).

Entreprises et services présents sur le territoire

Tourisme de plein air 4

Pourvoirie Anthony et Bernadette Peluso
Pourvoirie du PIN ROUGE
Pourvoirie Nord pin
Pourvoirie Pavillon Doré

Restauration et hébergement 2

Casse-croûte chez Karo
Rest"O"Pub des Quinze

Services 4

Falardeau Réfrigération
Marina Paul Coulombe, vente et réparation
Raymond Loyer Arpentage
Studio de coiffure Angie
Massothérapie Aline Rivard

Manufacturier 1

Équipements Cardinal

Services de proximité 2

Dépanneur Marie-Soleil et poste d'essence
Marché Léane

ORGANISMES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Comité d'entraide
Éducation populaire
Comité sports et loisirs
Promoteurs d'Angliers
Club de l'Âge d'or
Comité de la Fabrique
Coopérative forestière
Comité de la Bibliothèque

TOURISME ET CULTURE

Barrage des Quinze Le réservoir des Quinze est formé du lac des Quinze et du lac Simard. Le barrage d'Angliers retient les eaux de ce réservoir dont le bassin de drainage a plus de 9000 kilomètres^2. Des panneaux d'interprétation situés au pied du barrage d'Angliers permettent de mieux comprendre le réseau hydrographique.



Chantier de Gédéon Une reconstitution d'un chantier de bûcherons qui fait connaître la vie des hommes qui préparaient la saison du flottage du bois.



Récré-Eau des Quinze Le projet touristique de mise en valeur de la rivière des Quinze, Récré-Eau des Quinze, est en cours. L'organisme Récré-Eau des Quinze propose quatre sentiers linéaires ou en boucle : Les Pouvoirs de l'eau, 1 km; Les Explorateurs, 3 km; L'Île des rapides, 1,5 km; L'Attawé, 4,7 km. L'accès est gratuit. Le long de la rivière des Outaouais, le chemin des Pouvoirs peut être parcouru à vélo de Notre-Dame-du-Nord à Angliers; trois barrages y sont érigés.

T.E. Draper Visitez un important remorqueur du Témiscamingue ainsi que l'entrepôt pour connaître les différents outils utilisés à l'époque.



Festival du poisson 1500 assiettes de notre succulent poisson sont servies pendant la fin de semaine. Activités familiales extérieures et soirées festives sont également organisées.

Journée culturelle Dans le cadre des journées culturelles, des soirées de légendes, d'anecdotes et de chansons sont organisées.

Chasse et pêche Angliers est reconnue pour être un endroit de prédilection pour la chasse et la pêche sportive. Ces activités plein-air et les quatre pourvoiries de qualité attirent de nombreux touristes et visiteurs dont certains proviennent des États-Unis et de l'Ontario.

Culturel Au niveau culturel, la municipalité dispose d'une bibliothèque municipale et un centre d'accès Internet.



DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a établi un « indice de développement des municipalités » en utilisant des variables socioéconomiques issues des données de recensement de Statistique Canada. Cent cinquante-deux municipalités ont été identifiées comme étant des municipalités dévitalisées en prenant en considération un indice de développement inférieur à -5.

En septembre 2008, la ministre Nathalie Normandeau, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, présentait le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées. Ce plan vise l'occupation dynamique du territoire dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire une occupation marquée par la responsabilité, l'innovation et l'excellence de ses acteurs dans toutes leurs réalisations, en misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale pour la qualité de la vie du citoyen. Ce plan considère également que le développement des municipalités dévitalisées doit être le fruit des efforts des acteurs et leaders des milieux auxquels le gouvernement du Québec accorde son appui.

C'est dans cette foulée que la municipalité d'Angliers a été identifiée municipalité dévitalisée nécessitant un appui du gouvernement afin de dynamiser son développement socioéconomique. En 1996, l'indice de développement était de –2,24, en 2001 -0,81 pour atteindre -7,64 en 2006.

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées, la municipalité d'Angliers bénéficie d'une aide financière supplémentaire pour les années financières 2009-2013 afin de soutenir les projets de développement et la mise en valeur du milieu. Un plan de diversification sera présenté à la MRC du Témiscamingue et au MAMROT afin de bien identifier les opportunités et les pistes de solutions

VISION

Angliers est un village prospère où le développement social et économique est diversifié et dynamique. La municipalité est connue et reconnue au Témiscamingue comme un milieu de vie attrayant, offrant une qualité de vie à ses résidents et dont la beauté des lieux fait des envieux.

La collectivité possède de nombreux espaces pour l'accueil et l'établissement de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents. De nouvelles familles sont installées dans le village, à la campagne et dans le secteur de villégiature.

Angliers dispose de services municipaux complets et profitables à la communauté. L'environnement est au cœur de la municipalité et les gens sont proactifs pour trouver de nouvelles idées, de nouveaux projets « verts ».

L'économie assure à la population locale une stabilité d'emploi et une multitude de services. Les centrales hydroélectriques amènent des retombées importantes pour le milieu.

La concertation entre les organismes, les comités et les citoyens est à son maximum. La relève est présente et les jeunes sont grandement impliqués dans les décisions prises et participent à la vie sociale.

Les valeurs qui doivent guider le plan d'action

Réalisme

Efficience

Collaboration

Respect (environnement et humain)

Le plan d'action pour 2009-2014 a été rédigé et est disponible pour consultation sur le site :

www.temiscamingue.net/planstrategique